

La formation économique agréée



LES OBJECTIFS

- Comprendre la situation économique de l'entreprise
- Prendre conscience du rôle du CSE dans la prévention des licenciements, face aux restructurations et en cas d'entreprises en difficulté



LES MODALITES

- Public : Membres du CSE
- Durée : 5 jours
- Intervenant : expert économique, juriste droit social
- Formation : intra-entreprise (lieu et date de votre choix)
- Tarif : nous consulter (devis personnalisé)



Un renseignement ?

Contactez

Le pôle Conseil &
Formation

Au 04.78.94.77.50

Jour 1 : Maîtriser le B.A-BA de la comptabilité

- Pourquoi s'intéresser aux comptes ?
- Le compte de résultat et le bilan
- Exercice

Jour 2 : Savoir interpréter les comptes et mener un diagnostic sur la situation de l'entreprise

- Comprendre les enjeux économiques
- Les indicateurs clés à suivre dans votre entreprise
- Conduire le diagnostic

Jour 3 : Comment prévenir les salariés : l'anticipation

- La veille du CSE
- Les outils d'anticipation du CSE et les obligations de l'employeur (GPEC et plan de formation)

Jour 4 : Comment agir face aux restructurations ?

- Les formes juridiques de l'entreprise et leurs incidences sur la gouvernance
- Les différentes formes de restructuration
- QCM

Jour 5 : Connaître le rôle du CSE face aux entreprises en difficulté

- La prévention des entreprises en difficulté
- Le traitement judiciaire des entreprises en difficulté